

Proposition de la date du 21 avril pour la Tenue des élections par la CENI

Inutile polémique au sein de la classe politique

La présidentielle au Togo, c'est dans quelques semaines. Dans les états major de chaque parti politique, on affûte les armes pour ne pas avoir des surprises désagréables. Mais avant le jour du scrutin, c'est la polémique qui fait déjà surface à propos de la date réelle de ce grand rendez-vous électoral. Tout est parti d'un communiqué de la Cour constitutionnelle annonçant la convocation du corps électoral au plus tôt le 17 février et au plus tard le 04 mars 2015. La date du 21 avril avait été évoquée par la CENI, comme étant la date probable de l'élection présidentielle. Du coup, les réactions n'ont pas cessé de fuser de partout. **P.3**

**JOURNÉE DE RÉFLEXION
SUR LES ENFANTS DE RUE :**
**Les acteurs renforcent
le mécanisme d'écoute
et de protection** **P.5**

Le DIALOGUE

Hebdomadaire Togolais d'information, d'analyse et de publicité

N° 015 du 16 Février 2015

Récépissé n°0477/04/02/14/HAAC



Les officiels lors de la Journée de réflexion

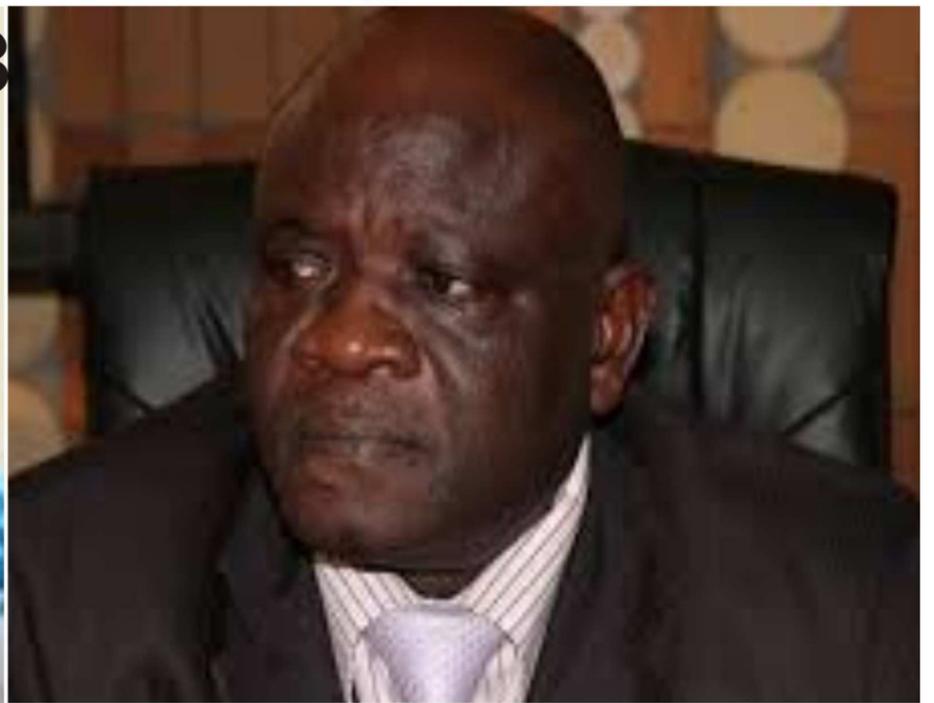
L'ÉCOLE TOGOLAISE FACE AUX GRÈVES À RÉPÉTITION DE LA STT :

Le découpage de l'année scolaire de nouveau perturbé



P.3

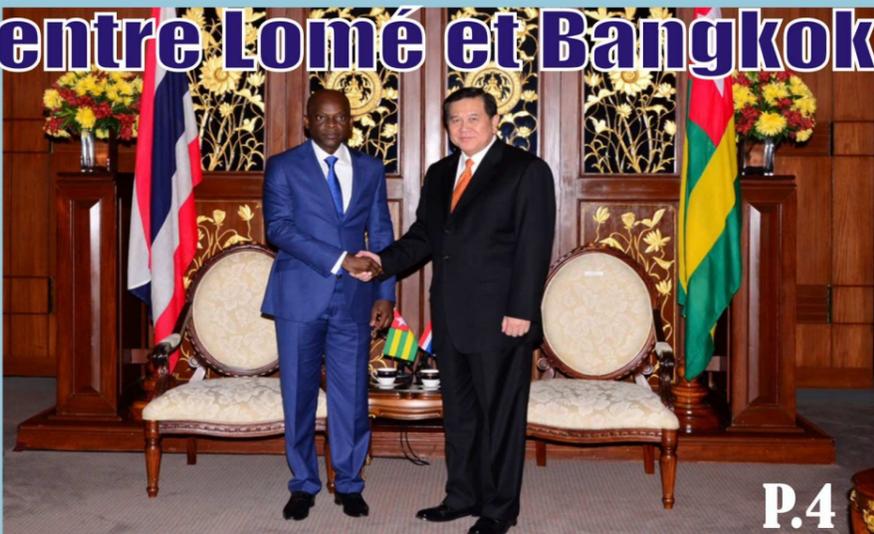
Mme Nadou Lawson, coordinatrice de la STT



Florent Maganaawè, ministre des Enseignements Primaire et Secondaire

DIPLOMATIE

**Partenariat renforcé
entre Lomé et Bangkok**



P.4

**LE CERFER DANS LA DYNAMIQUE
D'UNE NOUVELLE VISION**

**Une initiative saluée par les
ministres des infrastructures
du Conseil de l'Entente** **P.4**

BOKO-HARAM :

**Le Nigeria demande aux États-
Unis l'envoi de troupes au sol** **P.7**

TOGO CELLULAIRE



DÉCOUVRER CE QUE VEUT DIRE HAUT DÉBIT
INTERNET / MAIL / TÉLÉPHONIE / VIDÉO / PHOTO / MUSIQUE / MMS / TÉLÉCHARGEMENT...



NOUVEAUX FORFAITS

Nom du forfait	Forfait 1 Jour	Forfait 1 Jour	Forfait 1 Semaine	Forfait 1 Mois	Forfait 1 Mois	Forfait 1 Mois	Forfait 3 Mois
Volume	20 Mo	80 Mo	300 Mo	1 Go	3 Go	5 Go	10 Go
Coût	200F	500F	1 500F	5 000F	10 000F	15 000F	35 000F
Validité	1 jour	1 jour	7 jours	30 jours	30 jours	30 jours	90 jours

- Le forfait est cumulable en volume et en durée de validité.
- Le cumul de la durée de validité est plafonné à 12 mois.
- A la date de fin de validité, le volume restant n'est pas reporté.



LE LEADER

service client:888

www.facebook.com/Togocel

www.twitter.com/togocel

www.togocel.tg

certifiée ISO 9001 : 2008



© TOGO CELLULAIRE / OCTOBRE 2014

PROPOSITION DE LA DATE DU 21 AVRIL POUR LA TENUE DES ÉLECTIONS PAR LA CENI :

Inutile polémique au sein de la classe politique

La présidentielle au Togo, c'est dans quelques semaines. Dans les états major de chaque parti politique, on affûte les armes pour ne pas avoir des surprises désagréables. Mais avant le jour du scrutin, c'est la polémique qui fait déjà surface à propos de la date réelle de ce grand rendez-vous électoral. Tout est parti d'un communiqué de la Cour constitutionnelle annonçant la convocation du corps électoral au plus tôt le 17 février et au plus tard le 04 mars 2015. La date du 21 avril avait été évoquée par la CENI, comme étant la date probable de l'élection présidentielle. Du coup, les réactions n'ont pas cessé de fuser de partout.



Taffa Tabiou Issifou, président de la CENI

Les formations politiques membres de CAP 2015 estiment que, le choix d'une date pour le scrutin doit se faire par consensus. Dans une lettre adressée au gouvernement,

ceux-ci expriment leur désapprobation face à la date du 21 avril qui serait la date probable pour le scrutin présidentiel.

Pour cap 2015, cette date sort du cadre légal et foule aux pieds les dispositions du protocole de la CEDEAO sur la démocratie et la bonne gouvernance qui obligent tous les Etats membres à organiser les élections dans les délais cons-

titutionnels. Selon leur déclaration qui suscite débat, ni le gouvernement, ni la Cour constitutionnelle n'ont le droit de raccourcir ou de prolonger la date du scrutin. Ils invitent donc tous les acteurs impliqués dans le processus en cours à privilégier la voie du consensus. Comme on peut le constater, les tergiversations autour de la date de 21 avril

divise encore la classe politique. Mais il faut avouer que, la CENI n'a pas officiellement proposé une quelconque date au gouvernement. C'est des qui pro quo nés de la mauvaise lecture des textes.

Francis EKON, le président de la CPP (Convergence Patriotique Panafricain) jette le pavé dans la mare en déclarant sur une radio de la place qu'il ne croit pas que le président de la CENI prendra une telle décision unilatérale.

Pour la CPP, il faut ouvrir le débat au sein de la CENI pour trouver une date consensuelle. Les leaders politiques sont encore divisés sur la date exacte du scrutin. Or les délais légaux sont clairs là-dessus. L'article 59 et 61 de la constitution et 53 du code électoral sont explicites. C'est à la CENI de proposer au gouvernement une date qui sera examinée en conseil des ministres. A son tour, l'exécutif fixera la date exacte du scrutin.

A voir la polémique, on se rend compte que l'opposition verse dans un excès de juridisme. La CENI doit poursuivre son chronogramme avec la révision des listes électorales, centraliser les données et finaliser le fichier avant de faire une proposition. CAP2015 cherche tout simplement à mettre le processus électoral en veilleuse pour créer une psychose au sein de leurs militants. Au moment où chacun organise des descentes sur le terrain pour tâter le pouls de l'électorat, Jean-Pierre Fabre et ses ouailles trouvent encore matière à polémiquer. Une chose paraît évidente quand on fait une analyse de la situation actuelle.

L'opposition décidée à aller en rang dispersé se mélange déjà pour venir parler de résultats connus d'avance. Mais le peuple comprend maintenant leur manège et ne tombera pas dans ce piège.

Kadi

L'ÉCOLE TOGOLAISE FACE AUX GRÈVES À RÉPÉTITION DE LA STT :

Le découpage de l'année scolaire de nouveau perturbé

Après les turbulences qui ont mis en mal le déroulement normal des activités scolaires et pédagogiques l'année dernière, les acteurs de l'Education nationale et les parents d'élèves ont cru ouvrir la page d'une nouvelle année scolaire beaucoup plus sereine. Le retard du paiement des dernières primes de rentrée et de bibliothèque que les alarmistes ont annoncé comme un prétexte susceptible de perturber le début de la rentrée scolaire en cours n'a heureusement eu aucun effet.



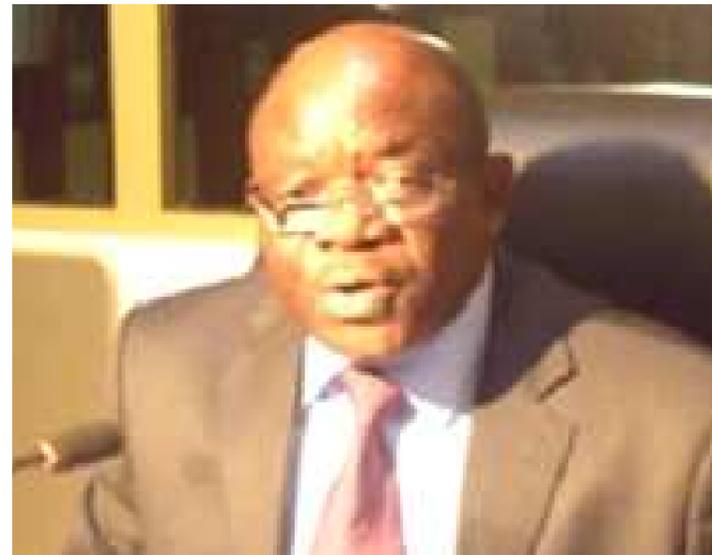
Mme Nadou Lawson, Coordinatrice de la STT

social en ébullition depuis quelques temps.

En effet, depuis décembre 2014, l'installation d'un mur d'incompréhension entre le gouvernement et la coordination de la STT a conduit à un lancement de mots d'ordre de grève répétés. Si ces grèves successives concernent toute l'administration en général, il y a également lieu de préciser que deux secteurs sont essentiellement plus touchés. Il s'agit du secteur de la santé et de l'éducation. Ce constat a été confirmé par l'intervention du Premier ministre qui a laissé entendre lors de ses déclara-

tions que la STT, dans ses mouvements de grève prend en otage les secteurs de l'Education et de la santé. Le chef du gouvernement est allé un peu plus loin en faisant croire que seuls les agents de la santé et de l'Education observent les mots d'ordre de grève de la STT.

Suites à plusieurs semaines de grève déjà observées, le trimestre en cours est déjà gravement perturbé au point de mettre sérieusement en cause le découpage de l'année scolaire. En plus des deux jours consommés par ces débrayages au premier trimes-



Florent Maganawè, ministre des Enseignements Primaire et Secondaire

tre, on constate avec inquiétude de deux semaines qui ont été pratiquement consommées par les jours de grève dans ce second trimestre déjà très court car il a débuté le 5 janvier et se termine pratiquement dans la seconde semaine de mois de mars.

En effet, depuis le début du mois de décembre 2014, les grèves répétées de la STT, mettent en mal l'exécution du programme d'enseignement de l'année scolaire en cours. Le découpage de l'année scolaire souffre cruellement de l'insuffisance de temps nécessaire pour l'aboutissement heureux

des activités pédagogiques prévues.

Et si dans les jours à venir aucune solution n'est trouvée, l'année scolaire 2014-2015 risque elle aussi de subir de fortes perturbations. Dans la foulée, élèves et parents se plaignent déjà des impacts de ces grèves répétées sur l'éducation des apprenants. Les examens de fin d'année sont initialement prévus pour la première quinzaine de mois de mai. Mais vu le temps perdu et les cours déjà ratés, on se demande si l'année scolaire ne risque pas d'être à nouveau

Suite à la page 4

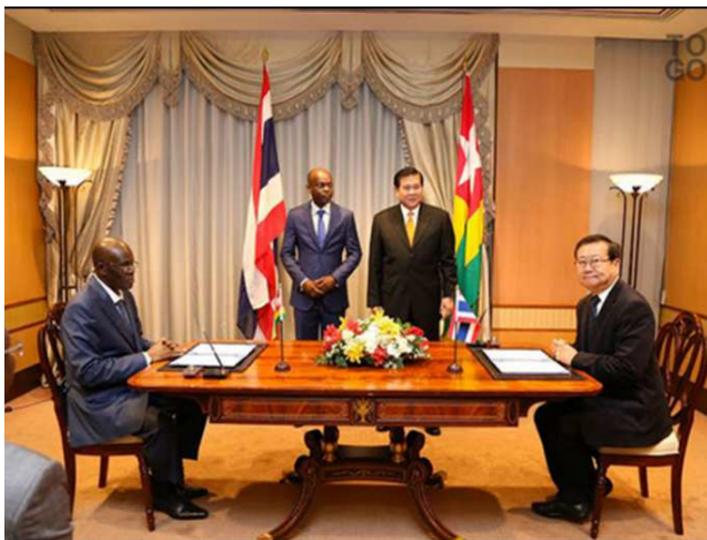
DIPLOMATIE : Partenariat renforcé entre Lomé et Bangkok

Le ministre des Affaires étrangères togolais, Robert Dussey, a rencontré vendredi à Bangkok son homologue thaïlandais Tanasak Patimapragorn qui est également vice-Premier ministre.

M. Dussey effectue depuis mercredi une visite officielle dans le royaume, la première depuis l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays il y a près de 30 ans.

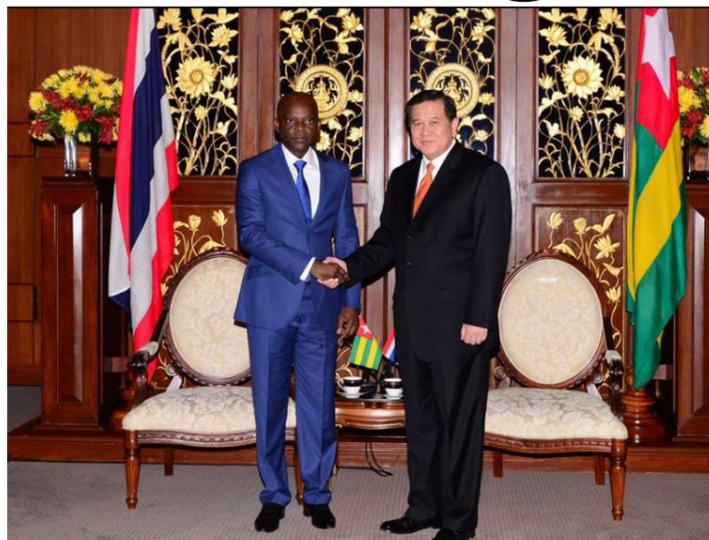
Lors de leur entretien les deux hommes ont abordé les questions politiques avec la tenue prochaine de l'élection présidentielle au Togo.

Il a été convenu de signer un accord de partenariat fondé sur une coopération triangulai-



re et couvrant les secteurs de développement avec le soutien d'institutions comme l'Exim Bank of Thailand et l'Agence thaïlandaise de coopération internationale pour le développement. Deux mémorandums ont été signés en ce sens.

Les deux ministres ont également avancé les sujets sécuritaires avec, en particulier, la piraterie maritime qui sévit dans le Golfe de Guinée. Le Togo qui organisera en novembre prochain une conférence internationale sur ce thème a



invité la Thaïlande à y participer.

Un accord d'entente a été parallèlement signé entre les Chambres de commerce du Togo et de Thaïlande.

Bangkok est jusqu'à présent peu présent en Afrique, limitant

le cercle de ses partenaires et sa coopération avec les pays asiatiques. Mais la doctrine semble évoluer en raison du développement économique sur le continent du taux de croissance soutenu.

LE CERFER DANS LA DYNAMIQUE D'UNE NOUVELLE VISION :

Une Initiative saluée par les ministres des Infrastructures du Conseil de l'Entente

Les ministres chargés des infrastructures du conseil de l'Entente étaient en réunion le 13 février dernier à l'hôtel Mercure Sarakawa. Une réunion qui a fait l'objet d'une signature de convention de partenariat avec l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et le Conseil de l'Entente. Présidée par M. Ninsao GNOFAM, ministre des travaux publics et des transports, la convention a été paraphée par le directeur de l'OIT pour l'Afrique de l'ouest, M. François MURANGIRA et le secrétaire exécutif du Conseil de l'Entente M. Patrice KOUAME.

Créé le 18 mai 1970 par le Conseil de l'Entente, le CERFER qui est le dérivé de l'ancien Centre de Formation pour

l'Équipement Lourd (CEFEL) et dont la mission est de développer et de renforcer les aptitudes professionnelles des agents intervenant dans l'entretien routier à court terme et de faciliter l'intégration à la vie professionnelle des

apprenants à long terme, est confronté à de nombreuses difficultés, depuis quelques années.

Ces difficultés sont liées au manque de moyens financiers, d'équipements adéquats et de ressources humaines, au cumul des arriérés des contributions, des dettes vis-à-vis des tiers prestataires, ainsi que des arriérés de salaires qui sont autant de handicaps qui préoccupent les ténors des infrastructures des pays du Conseil de l'Entente. Par cette signature de convention avec



Ninsao Gnofam, ministre des TP

l'OIT, le Centre Régional de Formation pour l'Entretien Routier (CERFER) pourra répondre efficacement dans un future proche aux besoins de formation tels qu'exprimés sur le marché et va pouvoir ainsi réaliser son autonomie financière. C'est une réforme qui a été saluée par tous les ministres des infrastructures du

Conseil de l'Entente car par cette convention le CERFER sera au sommet de la formation par excellence dans le secteur des BTP, des mines et du chemin de fer en Afrique de l'ouest.

En ce qui concerne les dernières décisions de Cotonou, un plan de développement stratégique a été soumis à l'avis des différents organes statutaires de l'organisation dans le but d'offrir un cadre approprié pour la mise en œuvre des textes législatifs révisés. A l'issue de cette session ordinaire, les ministres du Conseil de l'Entente, ont, pour la bonne réussite des objectifs spécifiques qui sont contenus dans l'étude du cabinet, proposé des recommandations qui consistent à la restructuration de la gestion du centre, à la

réfection totale du centre et à la construction de nouveaux locaux, à l'acquisition de nouveaux équipements et matériels, au lancement de nouvelles filières de formation, de nouveaux métiers de BTP et des formations modulaires. Ils ont proposés aussi de mettre sur pied des filières de licences professionnelles ainsi que le renforcement du personnel enseignant et la mise en place d'une politique de communication pertinente.

Le représentant de l'OIT et le secrétaire exécutif du Conseil de l'Entente ont respectivement pris la parole pour se féliciter de cette cérémonie de signature d'accord de partenariat qui renforcera d'avantage les filières de formation dans le métier du rail en appui au projet de la boucle ferroviaire des pays du Conseil de l'Entente.

Agbe

L'ÉCOLE TOGOLAISE FACE AUX GRÈVES À RÉPÉTITION DE LA STT :

Le découpage de l'année scolaire de nouveau perturbé

Suite de la page 3

repoussée. Le plus grand doute qui plane encore dans les esprits c'est que nul ne sait encore jusqu'à quand vont prendre fin ces mouvements de grèves aux issues incertaines. A la dernière AG, les enseignants présents ont un-

niquement décidé de laisser des pages vides dans les cahiers de cours en réaction aux prélèvements sur salaires équivalents aux jours de grève, c'est ce qui se dit communément " Sauter les cours ", alors qu'on se souvient que c'est ce qui a amené les élèves de

Lomé et des villes de l'intérieur du pays à déferler dans les rues en 2013.

La situation telle qu'elle se présente oblige et le gouvernement et la STT à se retrouver autour d'une table discussion pour faire arrêter l'hémorragie.

Le Dialogue

Le DIALOGUE
Hebdomadaire Togolais d'information, d'analyse et de publicité

Directrice de la Publication : Talata SIBABI Tél : 92 70 73 36

Rédacteur en chef :
Pouli Pierre (91 96 04 53)

Imprimerie :
LA COLOMBE

Rédaction :
Kadi, Pouli Pierre, Abdel Razak, Junior Agbé

Tirage :
1.500 exemplaires

JOURNÉE DE RÉFLEXION SUR LES ENFANTS DE RUE :

Les acteurs renforcent le mécanisme d'écoute et de protection

La protection et le bien-être des enfants restent et demeurent une préoccupation des autorités togolaises. C'est dans ce sens que le ministère de l'Action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation, a, en collaboration avec le Forum des Organisations de Défense des Droits de l'Enfant au Togo (FODDET), organisé, le 10 février dernier à l'École Nationale des Sages-femmes, une journée de réflexion sur les "enfants de rue".

Avec pour thème "Nos enfants en situation de rue, notre responsabilité collective", la rencontre a été présidée par Mme Dédé Ahoefa EKOUE de l'Acton Sociale, en présence de l'ambassadeur de l'Union Européenne, du représentant

résident de l'UNICEF et du président du FODDET. Etaient également présents les représentants des différents ministères (santé, éducation, justice et sécurité) ainsi que les partenaires techniques et financiers.

D'après les résultats d'une étude menée en 2006 par certains acteurs de protection des enfants, c'est par une dislocation des familles, une instabilité conjugale, aux difficultés de survie des ménages urbains, à la démission parentale et aux nouveaux styles de vie que ces enfants se retrouvent dans les rues. Ce sont généralement des enfants qui n'ont pas accès à l'école et qui ont un accès limité aux autres services sociaux de base. Très souvent, ils sont soumis à des violences physiques, psychologiques, sexuelles et à divers types d'exploitation économique.



Les officiels lors de la Journée de réflexion

Face à cette situation alarmante, l'Etat, les organisations de la société civile, les institutions d'accueil mènent depuis un certain moment des actions de prévention et d'accompagnement. Mais malgré tous ces efforts, le phénomène persiste.

Mme Dédé Ahoefa EKOUE dans son intervention, a tout d'abord remercié les différents acteurs qui n'ont ménagé aucun effort pour assurer la protection et le bien-être des enfants, particulièrement ceux en situation de rue. Pour endiguer totalement le mal que

vivent ces enfants, la ministre de l'action sociale trouve nécessaire que chaque acteur apporte sa contribution à la prévention du phénomène et à la correction de la situation. Elle les a aussi exhortés à renforcer davantage leurs mécanismes d'écoute et de protection en faveur de ces enfants vulnérables, car, selon elle, il y a des millions d'enfants en situation de rue dans le monde.

Le Togo, bien qu'il ne soit pas parmi les pays qui ont un fort taux de prévalence du phénomène, doit donc prendre le mal à la source. Il est important de créer les conditions qui faciliteront leur accompagnement par les organes de la société civile et l'Etat tant on sait tous que l'avenir de chaque enfant compte.

Elom

LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ENFANTS AU TOGO :

RELUTET et ROMAESE se mobilisent pour la Justice des victimes

Le Réseau de lutte contre la Traite des Enfants au Togo (RELUTET) et le Réseau des Organisations de lutte contre la Maltraitance, les Abus et Exploitation Sexuelle des Enfants (ROMAESE), après trois jours de travail en atelier ont présenté le 11 février dernier à CESAL leur projet de plaidoyer pour l'accès des victimes de mariage précoce et forcé à la justice. Journalistes, partenaires techniques et financiers, ainsi que les membres des deux réseaux étaient tous présents à cette rencontre.



La table d'honneur à l'ouverture de l'atelier

En effet, sans éducation ces filles sont particulièrement confrontées aux risques d'abandon d'école suite aux problèmes de grossesses et d'accouchements souvent difficiles accompagnés parfois de décès.

C'est pour faire face à ce mal qui gangrène et qui freine l'évolution normale et l'épanouissement de la jeune fille dans nos sociétés que ces deux réseaux, en partenariat avec le Fonds Canadien d'Initiatives Locales (FCIL), ont mis en œuvre le projet "plaidoyer pour l'accès à la justice

des victimes de mariage forcé et précoce".

Par ce projet, RELUTET et ROMAESE comptent mener des actions qui pourraient emmener les victimes à se faire entendre par les juges pour enfant et pousser les acteurs à une bonne prise en charge des victimes de mariage précoce. Un guide a été remis à tous les membres des deux réseaux.

Ce guide devra leur permettre d'éradiquer toutes les pratiques, normes et coutumes préjudiciables à l'enfant.

Agbékponou

La pratique de mariage précoce est un phénomène qui est très répandu en Afrique, particulièrement en Afrique de l'Ouest et du centre où 41% de femmes se sont mariées avant l'âge de 18 ans.

Au Togo selon les données récentes du MICS4 (2010) il ressort que les proportions de femmes mariées avant l'âge de 15 ans et celles des femmes mariées avant l'âge de 18 ans sont plus importantes en milieu rural (respectivement 9% et 37%) qu'en milieu urbain (5% et 19%).

Une situation qui maintient les jeunes filles dans des conditions de pauvreté et d'impuissance, de génération en génération.

AGENDA DE DÉVELOPPEMENT POST-2015 :

La population togolaise constitue à la fois un "défi" et une "opportunité"

La composition de la population togolaise serait un atout favorable pour le pays. Son caractère jeune constitue une fortune pour le Togo en ce sens que les jeunes sont plus dynamiques dans presque tous les secteurs d'activité. " 1,9 million d'adolescents et de jeunes Togolais, 1,9 millions d'opportunités à saisir pour l'émergence et le développement durable au Togo ". C'est ce qui ressort du rapport du Fonds des Nations Unies pour la population au Togo (UNFPA-Togo), sur l'état de la population mondiale en 2014 et précisément sur la population togolaise.

Les résultats de ce rapport ont été rendus publics jeudi 12 février dernier à Lomé, au cours du forum sur les consultations nationales pour l'intégration du programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le déve-

loppement (CIPD)+20 dans l'agenda de développement post 2015.

Cette rencontre a été présidée par le ministre de la Planification, du développement et de l'aménagement du territoire, Mawussi Djossou Sémodji en présen-

ce de la représentante du Programme des Nations Unies pour le développement au Togo (PNUD), Khardiata Lo Ndiaye, le représentant résident de la Banque mondiale au Togo, Hervé Assah et du représentant résident de l'UNFPA au

Togo, Dr Koffi Justin.

Pour le représentant résident de l'UNFPA-Togo, ce rapport veut attirer l'attention de tous les acteurs de développement sur la place primordiale de la jeunesse, en tant que composante prépondérante de la population dans les pays en développement dont le Togo.

" Le rapport met l'accent sur l'importance de donner les capacités requises aux adolescents, adolescentes et les jeunes pour leurs per-

Suite à la page 6

AGENDA DE DÉVELOPPEMENT POST-2015 :

La population togolaise constitue à la fois un "défi" et une "opportunité"

Suite de la page 5

mettre de faire des choix avisés et de pouvoir transformer leur avenir et diriger le monde de demain", a-t-il ajouté.

A en croire Dr. Koffi, les jeunes apparaissent comme la clé de la réussite de l'Agenda de développement post-2015.

Selon le rapport, la population togolaise comprend une forte population jeune, ce qui constitue à la fois un "défi" et une "opportunité".

"Il est opportun de libé-

rer le potentiel de 1,9 millions d'adolescents, adolescentes et de jeunes Togolais et Togoises, afin de tirer meilleur parti du dividende démographique pour un Togo émergent d'ici 2030", a déclaré le représentant résident de l'UNFPA-Togo, Dr Koffi Justin.

En termes de défis, l'accent doit être mis sur l'éducation et la santé sexuelle des jeunes filles togolaises.

"Le taux de grossesse précoce est de 17,3% chez les jeunes filles dont l'âge



La table d'honneur ; au micro le ministre Djossou Sessénou

est compris entre 20 et 24 ans, 8% de filles de 15 ans et 1/3 de filles ont un enfant avant l'âge de 18 ans", a

renchéri Mme Lo Ndiaye.

En 2011, 57 millions d'enfants n'était pas scolarisés dans le monde et 73,4

millions de jeunes de 15 à 24 ans sont sans travail", selon le rapport.

Présente au Togo depuis 1972, l'UNFPA est une agence internationale des Nations Unies qui œuvre pour la réduction de la mortalité maternelle, le planning familiale et le VIH / Sida, le développement de compétences des jeunes, l'égalité des sexes et le développement, l'éducation et le développement des compétences de jeunes...

La Rédaction

LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT RURAL :

La plaine de Djagblé sera bientôt mise en valeur

Le projet de développement rural de la plaine de Djagblé (25 km au nord-est de Lomé) a été officiellement lancé ce vendredi par le premier ministre, Arthème Séléagodji Ahoomey-Zunu en présence de plusieurs membres du gouvernement et des localités bénéficiaires.

D'un coût total de 9,6 milliards de francs CFA financés par l'Etat togolais, la Banque arabe pour le développement en Afrique (BADEA) et

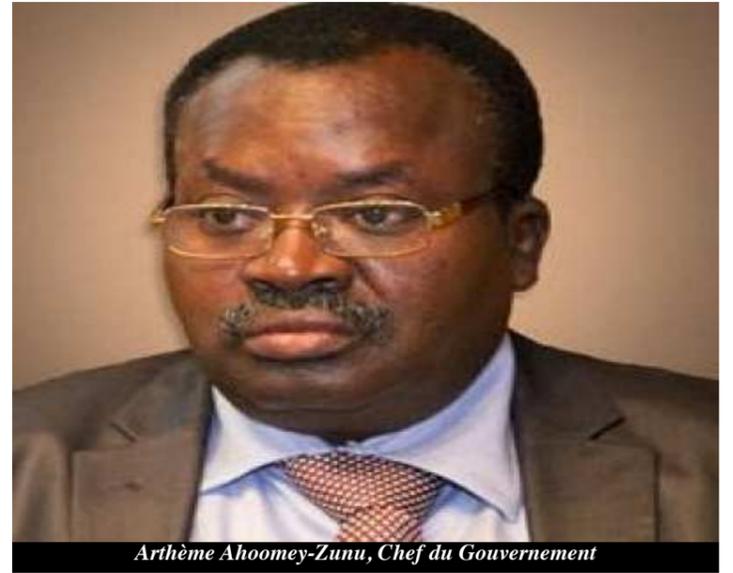
la Banque islamique de développement (BID), ce projet permettra de créer un périmètre irrigué de 340 hectares pour la culture du riz et des ouvrages connexes au profit de 17.000 personnes dans 8 villages environnants.

Piloté par le ministère de l'Équipement rural, le projet prend en compte plusieurs domaines, notamment la santé, l'éducation, l'eau et l'environnement et s'inscrit dans le cadre des orientations prises par le Togo en faveur des cul-

tures vivrières.

Selon Konawo Tchawalassou, directeur du projet, il consistera à lutter contre l'insalubrité de la zone, accompagner les producteurs sur toute l'itinéraire des productions à travers les crédits de campagne et les activités génératrices de revenus.

"Le projet consistera également à désenclaver les villages environnants à travers l'aménagement des pistes rurales, la mise en place des mini-adductions d'eau, la construc-

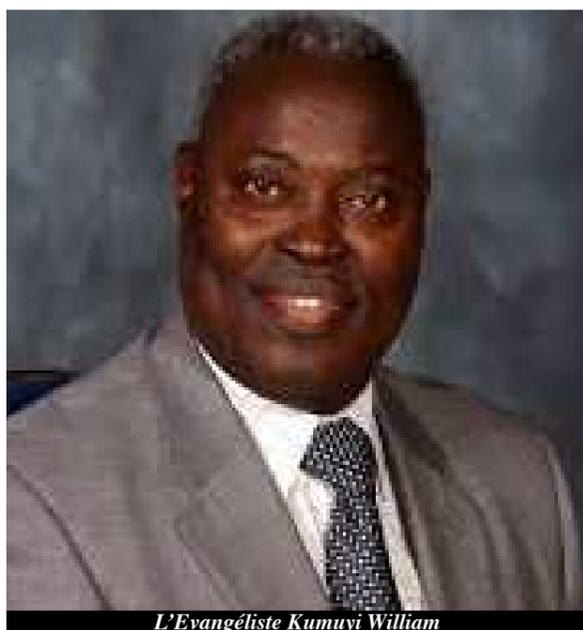


Arthème Ahoomey-Zunu, Chef du Gouvernement

RELIGION :

Les cadres de l'Eglise Biblique de la Vie Profonde s'Imprègnent de la notion du leadership

Une cérémonie de prière pour la paix au Togo, a réunie tous les cadres de l'Eglise Biblique de la Vie Profonde Le vendredi 13 février 2015 à Agora Senghor. C'est à l'occasion d'une grande campagne d'évangélisation initiée par l'évangéliste William F. KUMUYI fondateur de l'Eglise et ancien professeur de mathématique à l'Université de Lagos. Placée sous le thème "leaders chrétiens au service de la nation" cette rencontre spirituelle pleine de bénédictions a connu la présence d'éminentes personnalités.



L'Evangéliste Kumuyi William

rencontre d'Agora Senghor a permis de rassembler les cadres au pied du seigneur en vue de l'acclamer et de le magnifier pour tout son bienfait. Pour le conférencier

William F. KUMUYI, la notion du leadership ne date pas d'aujourd'hui car depuis longtemps le monde entier est confronté à ce concept qui divise et qui entraîne des crises socio-économiques un peu partout. L'orateur, dans ses propos, s'est beaucoup appesanti sur comment reconnaître un bon

leader au sein d'une société donnée. Pour lui, être leader, c'est avoir l'habileté de bien servir, avoir cette ferme volonté à servir, et enfin c'est d'être objectif envers soi-même.

En évoquant le cas des pays Africains, le conférencier a confirmé qu'un leader ne se proclame pas et ne se choisit pas, car pour lui, un leader, c'est celui là qui a une conscience, qui est crédible et qui est transparent envers lui-même.

Pour terminer il a invité toute la communauté à faire le bon choix dans la vie pour un changement de nos conditions socio-économiques, et seul le seigneur est celui sur qui ce choix peut être porté.

Kodjovi

tion d'un centre de santé et la réhabilitation d'un autre en état de détérioration", a-t-il ajouté.

Située sur la rive gauche du fleuve Zio, la plaine de Djagblé sera mise à contribution par le gouvernement dans le cadre de ce projet qui débutera en novembre 2016. Ce projet, selon le gouvernement, va avoir un impact positif sur les populations des huit (8) villages environnant estimé à 17.000.

Au Togo, l'agriculture occupe une place essentielle dans l'économie. Elle occupe 65% de la population togolaise, contribue à 40% au produit intérieur brut (PIB).

Source : | AfreePress

Pour toute annonce ou publicité, contactez nous au 91 96 04 53 92 70 73 36

ASSURANCE AU TOGO : Désormais un Code de déontologie pour harmoniser le secteur et normaliser les pratiques

Le Comité des assureurs du Togo (CAT) a organisé hier mardi 10 février 2014 à Lomé une cérémonie de signature de leur code de déontologie.

Structuré en sept titres, ce code contient une série d'obligation à la charge de l'assureur dont les plus importantes sont entre autres, l'obligation des membres à l'égard des assurés, l'obligation des membres entre eux, l'obligation des membres à l'égard des intermédiaires.

Selon José Kwassi Syménouh, président du CAT, l'objectif de cette rencontre est triple : faire découvrir le siège du CAT jadis confondu avec celui d'une compagnie d'assurance, faire découvrir officielle-

ment la nouvelle identité visuelle du CAT et la signature du code de déontologie.

Pour M. Syménouh, le Code de déontologie signé se veut un document de référence pour tous les membres du CAT. " Il s'agit d'un répertoire de directives et règles que les compagnies membres du comité ont décidé d'officialiser pour harmoniser et normaliser les pratiques du secteur ", a-t-il déclaré.

Il a également indiqué que sa mise en application et son respect par l'assureur ne peuvent que redorer l'image des assureurs traditionnels toujours considérés à tort et à raison comme des voleurs. En tout état de cause, des sanctions seront prises en cas de man-



Les participants à la signature du Code de déontologie

quement (conformément à l'article 09 du règlement intérieur)

Par ailleurs, il a ajouté que cette cérémonie se veut symbolique pour marquer une première étape d'une série d'actions mises en place depuis

janvier 2014 et que le nouveau bureau exécutif entend poursuivre et mener dans le but de donner un nouveau souffle de dynamisme à l'association et une image qui s'identifie mieux au secteur.

S'agissant de la nouvelle identité visuelle, il a affirmé que le nouveau logo du CAT met en exergue les initiales C, A, T imbriquées entre elles de manière artistique et en harmonie avec la carte représentative du Togo à droite. Cette imbrication symbolise la cohésion entre les compagnies d'assurance du Togo. Cette cohésion se trouve renforcée par l'ovale lunaire (symbole de regroupement) en bas en bleu, couleur de l'unité.

Rappelons que le code de déontologie est l'ensemble des règles ou devoirs régissant la conduite à tenir pour les membres d'une profession ou par les individus chargés d'une fonction dans la société.

Source : [Telegramme228](#)

BOKO-HARAM : Le Nigeria demande aux États-Unis l'envoi de troupes au sol

Dans un entretien accordé au "Wall Street Journal", Goodluck Jonathan demande l'aide des Américains dans sa lutte contre Boko-Haram. Le président nigérian demande notamment l'envoi de troupes américaines au sol pour combattre la secte islamiste.

Selon le journal américain, Goodluck Jonathan a appelé durant l'interview les États-Unis à "envoyer des troupes de combat contre le problème le plus épineux de son pays : l'insurrection islamiste de Boko-Haram". Le président du pays le plus peuplé d'Afrique a

déclaré qu'il avait demandé aux États-Unis, dès le début de l'année 2014, d'envoyer des soldats ainsi que des conseillers militaires au Nigeria pour combattre la secte islamiste.

"Aucun projet" d'envoyer des troupes américaines au Nigeria, affirme Washington

"Il n'y a, pour l'heure, aucun projet d'envoyer ou d'ajouter de nouveaux soldats américains au Nigeria", a affirmé le porte-parole du Pentagone, le contre-amiral John Kirby, interrogé lors d'un point presse, vendredi. Le haut responsable a toutefois précisé que les États-Unis projetaient de participer à l'élaboration d'une force multinationa-

le africaine pour combattre Boko-Haram. "Les pourparlers ont tout juste démarré", a-t-il précisé.

Ces déclarations de Goodluck Jonathan interviennent après des mois d'expansion militaire et territoriale de Boko-Haram dans le nord-est du Nigeria où la secte islamiste multiplie les attaques sans rencontrer de réelle résistance de la part de l'armée. L'insurrection et sa répression ont fait plus de 13 000 morts et 1,5 million de déplacés dans le pays depuis 2009.

"La corruption au Nigeria a contribué à l'émergence de Boko-Haram"

Dans ce contexte, les élections présidentielles et législatives ont été repoussées de six semaines au 28 mars. Selon le président sortant, qui se présente à sa propre réélection, ce report permettra aux forces de sécurité de repousser les attaquants islamistes qui, affirme-t-il au "Wall Street Journal", reçoivent de "l'entraînement et des fonds" de l'EI.

Une capitale provinciale attaquée samedi par Boko-Haram

Sur le terrain, les islamistes de Boko-Haram ont brièvement investi la ville de Gombe, samedi. Vers 09H00 locales (08H00 GMT), les islamistes

ont fait irruption dans cette capitale régionale du nord-est du Nigeria à bord d'une trentaine de pick-up et sur plusieurs motocyclettes, en tirant à l'arme lourde et en distribuant des tracts appelant les populations à ne pas aller voter aux élections générales, ont affirmé plusieurs résidents joints par téléphone.

Ils ont progressé jusqu'au cœur de la cité, sans rencontrer de résistance des forces de l'ordre habituellement présentes sur place. La ville a été survolée par un avion militaire, qui n'a cependant tenté aucune riposte contre les islamistes, ont affirmé les témoins. Certains résidents, prévenus de leur arrivée par des habitants de zones voisines, avaient quitté les lieux.

En début d'après-midi, les islamistes se sont retirés de Gombe, sans avoir livré de combats, ont assuré des témoins. Depuis leur domicile, certains résidents ont indiqué avoir vu dans les rues de Gombe des patrouilles de soldats nigériens tirant en l'air. "Les balles volent partout. Les soldats tirent n'importe comment", a dénoncé un habitant.

Aucun bilan de ces derniers événements n'était cependant disponible dans l'immédiat. À la suite de cette incursion, le gouverneur de l'État de Gombe, Ibrahim Dankwambo, a décrété un couvre-feu de 24 heures sur tout le territoire relevant de son autorité, a indiqué son porte-parole.

Le chef du renseignement marocain aura bientôt la Légion d'honneur

En visite à Rabat samedi 14 février dernier, Bernard Cazeneuve a annoncé qu'Abdellatif Hammouchi, le patron du contre-espionnage marocain, allait être prochainement décoré de la Légion d'honneur. Un geste en marque d'" estime " de la part de Paris alors que les plaintes pour torture à l'encontre de ce responsable avaient provoqué une crise inédite entre les deux pays pendant près d'un an.



Cazeneuve et Mohamed Hassad

Bernard Cazeneuve est le premier officiel français à se rendre au Maroc depuis la fin de la brouille diplomatique entre les deux pays. A Rabat où il était en visite samedi 14 février dernier, le ministre de l'Intérieur n'a pas tari d'éloges

sur les compétences du Maroc en matière de lutte antiterroriste, " un partenaire-clé " dans le domaine du renseignement. Son patron, Abdellatif Hammouchi, poursuivi depuis un an par la justice française pour des faits de tortures, sera

finallement décoré par l'Etat Français d'un nouvel insigne de la Légion d'honneur.

L'annonce sonne comme une nouvelle revanche pour Rabat. La convocation à Paris du patron du contre-espionnage marocain en février dernier

avait été le déclencheur de la brouille entre les deux pays. Elle avait entraîné avec elle la suspension de la coopération judiciaire.

Le soutien en matière de lutte contre l'immigration clandestine a également été souligné par la partie française. Un apport non négligeable pour le Maroc, critiqué ces derniers jours pour ses opérations jugées radicales contre ses migrants illégaux. Outre le rétablissement des liens juridiques et sécuritaires, la réconciliation devrait se conclure au niveau politique dans les prochains jours, avec l'arrivée au Maroc du ministre des Affaires Étrangères français Laurent Fabius, assure-t-on de source diplomatique française.

rfi.fr

Avec AFP

NON À LA VIOLENCE



Chers soeurs et frères togolais,
L'élection n'est pas un moment
d'affrontements, de violence;
c'est un temps de débats
d'idées.

Evitons la violence sous toutes
ses formes avant, pendant et
après les élections.

Privilégions l'ouverture et la
tolérance.

Ceci est un message du
Ministère de l'administration territoriale, de la
décentralisation et des collectivités locales.